



**HAL**  
open science

# Sympathie, passions et accumulation : l'économie sentimentale d'Adam Smith Laurie Bréban et Jean Dellemotte

Laurie Bréban, Jean Dellemotte

## ► To cite this version:

Laurie Bréban, Jean Dellemotte. Sympathie, passions et accumulation : l'économie sentimentale d'Adam Smith Laurie Bréban et Jean Dellemotte. Vanessa Oltra; Jean-Marie Harribey. Les Lumières D'Adam Smith. La Philosophie Et L'économie En Scène, , 2016, L'Économie encastrée, 9782356874580. hal-03872643

**HAL Id: hal-03872643**

**<https://hal.science/hal-03872643>**

Submitted on 25 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ***Sympathie, passions et accumulation : l'économie sentimentale d'Adam Smith*** **Laurie Bréban et Jean Dellemotte**

FRED.- *Et tu fais quoi des passions, des sentiments et de la morale ?*

MARY.- *Absolument rien ! Je m'en fiche ! C'est pas mon job ! Je suis économiste, pas thérapeute ! Je considère que tu es juste un être parfaitement rationnel !*

*(Fin scène 3)*

La *Richesse des nations*<sup>33</sup> (1776) est indéniablement l'ouvrage qui fait aujourd'hui la renommée d'Adam Smith. Avant d'être considéré comme un économiste, Smith fut pourtant, comme le rappelle la pièce, un philosophe réputé dans l'Europe des Lumières. La *Théorie des sentiments moraux*<sup>34</sup> (1759), son autre écrit majeur, participa de cette renommée intellectuelle. Basé sur la seconde partie du cours de philosophie morale qu'il donna à l'Université de Glasgow (1752-1764), l'ouvrage connut six éditions britanniques de son vivant, fut rapidement traduit en français (dès 1764) et discuté dans les salons philosophiques européens, notamment parisiens.

Tout au long d'*Adam Smith, Le Grand Tour*, le personnage de Mary Smith s'interroge sur le décalage existant entre la vision de l'homme proposée dans la *TSM* et l'image qui en est véhiculée, de nos jours, sur la base de quelques extraits extrapolés de la *RN*. Y aurait-il incompatibilité entre les deux seuls ouvrages que l'auteur publia de son vivant ? C'est en tout cas l'idée véhiculée par l'*Adam Smith Problem*, auquel Mary fait référence dans sa lettre à Adam Smith en ouverture de la pièce. L'appellation remonte au XIXe siècle et désigne une contradiction supposée entre morale et économie smithiennes. On la doit à des auteurs de l'ancienne école historique allemande (Carl Knies, Wiltold von Skarzynski...) selon lesquels les deux ouvrages seraient respectivement dominés par des principes explicatifs antinomiques : la sympathie dans la *TSM*, et l'égoïsme dans la *RN*. Ils en conclurent que l'auteur, influencé par les philosophes matérialistes lors de son séjour en France (1764-66), avait changé sa vision de la nature humaine entre la publication des deux livres.

Les nombreux travaux initiés par la publication scientifique des œuvres complètes de Smith dans les années 1970, comprenant notamment des notes de cours inédites, ont progressivement mis un terme à cette thèse du revirement et souligné la complémentarité des deux œuvres. Ainsi, une majeure partie des spécialistes considère désormais l'*Adam Smith Problem* comme un pseudo-problème dû à une incompréhension de ses initiateurs (Dellemotte, 2011). Les sources de celle-ci reposent sur un double amalgame, entre « sympathie » et « bienveillance » d'une part, et entre « amour de soi » et « égoïsme » d'autre part. Or, une fois les termes employés par l'auteur clarifiés, nous verrons qu'apparaît non seulement une compatibilité, mais encore une véritable interdépendance entre ses deux ouvrages majeurs.

---

<sup>33</sup> *RN* désormais.

<sup>34</sup> *TMS* désormais.

## ***Le concept de sympathie dans la TSM***

### *Quel est l'objet de la TSM ?*

La philosophie morale de Smith ne doit pas être interprétée comme un discours normatif visant à déboucher nécessairement sur des prescriptions sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Elle se présente au contraire comme une théorie positive, c'est-à-dire explicative, des comportements moraux, comme en témoigne son titre complet : *Théorie des sentiments moraux ou Essai analytique sur les principes des jugements que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres et ensuite sur leurs propres actions*. L'objectif de Smith est donc d'abord d'expliquer la nature du jugement moral que les individus portent sur autrui, puis, dans un second temps, sur eux-mêmes. À l'époque où il rédige sa *TMS*, trois traditions se disputent l'explication du jugement moral :

- Les systèmes rationalistes, selon lesquels il existe une morale immuable accessible par la raison, lumière intérieure ou parole divine en chacun, celle-ci nous conduisant à approuver ou désapprouver tel ou tel comportement, à valoriser la vertu et à déprécier le vice.

- Les systèmes « égoïstes », qui ramènent l'essentiel de nos actions et jugements à la considération de notre intérêt privé, selon lesquels nous approuvons les règles essentielles de morale car nous comprenons que leur observation commune favorise nos intérêts.

- La tradition sentimentaliste, qui cherche à démontrer, en réaction contre les théories précédentes, l'immédiateté du jugement moral, en d'autres termes le fait que celui-ci n'est fondé ni sur la raison ni sur un calcul d'intérêt, mais sur les sentiments. Les plus célèbres représentants de ce courant, Shaftesbury (1671-1713) et Hutcheson (1694-1746), postulaient l'existence en l'homme d'une sorte de sens moral intérieur, lui faisant spontanément apprécier la vertu et détester le vice, comme le sens esthétique lui permet d'appréhender la beauté.

L'œuvre de Smith, qui assista au cours de philosophie morale d'Hutcheson lorsqu'il étudia à Glasgow, se présente comme le point d'aboutissement de cette dernière tradition... tout en s'en démarquant. En effet, son propre système ne postule nullement l'existence d'un sens moral inné, mais repose sur la mise en évidence du processus par lequel passions et sentiments se communiquent d'un individu à un autre. C'est ainsi que, s'inspirant de l'analyse de son ami David Hume (*Enquête sur les principes de la morale*, 1751), Smith fait reposer l'origine de nos jugements moraux sur la sympathie.

### *Qu'est-ce que la sympathie ?*

« Affinité avec toute passion, quelle qu'elle soit », *la sympathie n'est, en elle-même, ni une passion ni un sentiment*. Elle désigne avant tout chez Smith un *accord de sentiment* entre deux personnes. La possibilité d'un tel partage repose sur un processus d'identification, par lequel l'individu se met à la place d'autrui et imagine ce qu'il ressentirait dans sa situation (Bréban, 2015). La sympathie suppose par conséquent, dans sa forme simple, la mise en rapport de deux protagonistes : la personne principalement concernée, *acteur* qui, dans une situation déterminée, subit la passion ou le sentiment originel, et le *spectateur*, qui observe la réaction de l'acteur à la situation en question. Smith décrit ainsi la société comme un théâtre permanent dont les membres sont tour à tour spectateurs et acteurs, acteurs, parfois, même en l'absence de spectateurs réels, comme en témoigne le concept de « spectateur impartial ».

Quelques caractéristiques du fonctionnement de la sympathie méritent, avant de poursuivre, d'être soulignées :

- la possibilité de tout accord sympathique repose, fondamentalement, sur le travail de l'imagination, grâce auquel le spectateur est à même de s'identifier à l'acteur et, ramenant le cas à soi, de constater s'il éprouve les mêmes sentiments que ceux qu'il lui prête.

- En raison de son caractère instantané (*TMS*, 46-47), la sympathie précède toute considération en termes d'intérêt personnel<sup>35</sup>. Dans l'esprit de Smith, qui prend le contre-pied des penseurs de l'intérêt dès le premier paragraphe de son ouvrage, l'exercice de la sympathie est en effet généralement désintéressé :

*« Aussi égoïste que l'homme puisse être supposé, il y a évidemment certains principes dans sa nature qui le conduisent à s'intéresser à la fortune des autres et qui lui rendent nécessaire leur bonheur, quoiqu'il n'en retire rien d'autre que le plaisir de les voir heureux. » (TMS, 23, citation reprise dans la scène 3)*

Smith développe sa critique dans le dernier livre de la *TMS* : on pourrait penser que la passion sympathique n'est qu'une passion égoïste, par laquelle le spectateur s'imagine ressentir *personnellement* l'affection de l'acteur. Or il n'en est rien : le spectateur, quand il sympathise, n'imagine pas seulement vivre les mêmes circonstances, mais ce qu'il ressentirait s'il *était vraiment autrui* dans la même situation. Les théories qui ramènent toute affection à l'amour de soi procèdent par conséquent d'une « incompréhension du système de la sympathie » (p. 423).

- Tous les êtres sociaux, quel que soit leur degré de moralité ou de vertu, sont susceptibles de sympathie : le brigand le plus brutal n'est pas dépourvu de compassion envers les malheurs de ses semblables (*TMS*, 24), de même que le criminel est capable d'éprouver de la pitié<sup>36</sup> pour ses victimes (*TMS*, 137-138).

- On voit enfin que la sympathie ne doit pas être confondue avec la bienveillance, confusion à l'origine du célèbre *Adam Smith Problem*. D'une part, parce que la bienveillance est un sentiment, alors que le terme sympathie désigne fondamentalement un accord sentimental. D'autre part parce que cet accord peut porter sur tout type de sentiments, qu'ils soient bienveillants ou malveillants envers autrui.

#### *La sympathie, critère du jugement moral*

Le système de la sympathie permet à Smith de rendre compte de deux dimensions essentielles du jugement moral : (i) le sens de la convenance et (ii) le sens du mérite. Toute conduite ou action doit en effet être jugée selon deux critères : du point de vue de sa cause, *i.e.* des motifs qui l'ont suscitée, et du point de vue l'effet qu'elle poursuit<sup>37</sup> (*TMS*, 40). La question des motifs renvoie à celle de la convenance ou de l'inconvenance de tel comportement ou telle réaction passionnelle à une situation donnée, celle de la fin poursuivie renvoie au caractère méritoire ou condamnable de tel type d'action.

(i)- Selon Smith, nous jugeons de la convenance d'un comportement en fonction de la coïncidence que nous observons entre les sentiments que nous prêtons à l'acteur, et ceux que nous imaginerions éprouver dans les mêmes circonstances. L'action de la sympathie, et le mécanisme du jugement moral qui en découle, reposent donc comme nous

---

<sup>35</sup> « La sympathie ne peut en aucune manière être regardée comme un principe égoïste », *TMS*, 423 ; « Le plaisir comme la douleur [*sympathiques*] sont toujours éprouvés si instantanément, et souvent à propos d'occasions si frivoles, qu'il semble évident qu'ils ne peuvent être dérivés de la considération d'un intérêt personnel. », *TMS*, 33.

<sup>36</sup> Si ces exemples sont donnés par Smith afin d'illustrer son propos, la portée du concept de sympathie est beaucoup plus large que celles de la pitié et de la compassion.

<sup>37</sup> Cette distinction reproduit la distinction classique entre morale déontologique et morale conséquentialiste.

l'avons signalé sur un *processus d'identification*. Si le spectateur observe une telle coïncidence, on dira qu'il « sympathise » avec la passion de l'acteur, en d'autres termes que le premier juge l'affection du second proportionnelle à sa cause. Le spectateur éprouve alors une copie sympathique de l'affection originelle de l'acteur, et son jugement moral est positif, alors qu'il aurait été négatif dans le cas contraire. On voit bien par là que si l'on peut parler de « sentiment sympathique » pour qualifier le sentiment que le spectateur partage avec l'acteur, le concept de « sentiment de sympathie » est, chez Smith, vide de sens.

*« Quand les passions originelles de la personne principalement concernée sont en parfait accord avec les émotions sympathiques du spectateur, elles apparaissent nécessairement à ce dernier justes, convenables, et adéquates à leurs objets. Au contraire quand, ramenant à l'intérieur de soi le cas, le spectateur trouve que ces passions ne coïncident pas avec ce qu'il sent, elles lui apparaissent nécessairement injustes, inconvenantes, et inadéquates aux causes qui les ont excitées. Donc, approuver les passions des autres comme adéquates à leurs objets est la même chose qu'observer que nous sympathisons entièrement avec elles ; et ne pas les approuver comme telles revient à observer que nous ne sympathisons pas entièrement avec elles. » (TMS, I, i, 3, 37-38, citation reprise dans la scène 3)*

Smith introduit à cette occasion le concept de *sympathie mutuelle*, pour désigner le plaisir propre à la constatation d'un accord sentimental entre acteur et spectateur, plaisir indépendant de la nature de la passion sur laquelle porte l'accord. La sympathie produit en effet une sensation toujours agréable, quand bien même le sentiment sur lequel elle porte est douloureux<sup>38</sup>. En raison de cette particularité, Smith assure que l'accord sympathique est généralement poursuivi par les sujets sociaux. Spectateur et acteur fourniront, en règle générale, un effort réciproque afin d'accorder leurs sentiments : l'acteur en modulant l'expression de sa passion jusqu'au degré où elle puisse être raisonnablement partagée ; le spectateur en faisant un effort de sensibilité (Biziou 2000, 458).

(ii) - Le caractère méritoire ou blâmable d'une action procède de la nature bénéfique ou préjudiciable de l'effet qu'elle tend à produire. Aussi, les jugements regardant le mérite se rapportent-ils aux conséquences de la conduite de l'acteur, et non à une simple réaction passionnelle, comme précédemment. Le spectateur est désormais placé face à deux acteurs distincts : l'agent qui produit l'action et le sujet qui en subit les conséquences, bénéficiaire ou victime, selon l'orientation bienfaisante ou néfaste de la conduite de l'agent. Si c'est d'abord le point de vue du bénéficiaire (ou de la victime), que le spectateur prend comme référence afin de juger du mérite de la conduite de l'agent, le sens du mérite comme celui du démérite doivent être considérés comme des sentiments composés : celui du mérite procède d'une double sympathie, directe avec les motifs de l'acteur, et indirecte avec la gratitude du bénéficiaire de son action ; le sens du démérite résulte quant à lui de deux sentiments opposés, une antipathie directe avec les motifs de l'acteur, et une sympathie indirecte avec le ressentiment de sa victime (TMS, 123-125).

### *Jugements sur soi et spectateur impartial*

Après avoir explicité la nature et le *modus operandi* des jugements que nous portons sur autrui, Smith veut montrer comment nous sommes susceptibles de former des jugements sur nous-mêmes, et comment de tels jugements réflexifs nous conduisent généralement à nous

---

<sup>38</sup> « La sympathie avive la joie et atténue la peine. », TMS, 34.

comporter de façon convenable et méritoire. C'est afin de traduire les modalités d'un tel processus de *sympathie réflexive* qu'il introduit la figure théorique du *spectateur impartial*.

Selon l'auteur, nous nous apercevons bientôt, au gré de nos expériences sociales, que les autres nous jugent exactement de la même manière que nous les jugeons, *i.e.* en s'identifiant à nous et en imaginant s'ils réagiraient ou agiraient de la même manière dans les mêmes circonstances. Nous finissons par intérioriser le regard et le jugement des autres sur nous-mêmes, et c'est ce regard d'autrui intériorisé (quelque chose donc, qui anticipe dans une certaine mesure le concept de surmoi freudien) que Smith appelle le spectateur impartial : au moment d'agir, nous en venons dans la grande majorité des cas à nous observer et nous juger du point de vue de ce spectateur imaginaire. Nous sympathisons avec le point de vue qu'un spectateur indifférent (*i.e.* non impliqué dans la situation, sans parti pris) aurait sur nos propres actions. Nous nous séparons en quelque sorte en deux personnes, le témoin qui juge et l'agent qui est jugé, et devenons observateurs de nous-mêmes. Et nous respectons et intériorisons les règles essentielles de morale car nous essayons généralement, sans même y penser, de susciter la sympathie de ce spectateur fantasmé (au fur et à mesure de la pratique sociale, le mouvement, au départ réfléchi, tend à devenir spontané). A travers l'approbation du spectateur impartial, nous cherchons à *être dignes d'éloge* par un comportement authentiquement vertueux, plutôt que l'éloge elle-même. L'éloge en soi renvoie à l'approbation des spectateurs réels, qui peuvent être mal informés sur nos intentions, et que nous pouvons par conséquent tromper.

Regard et jugement des autres intériorisé, le spectateur impartial apparaît *in fine* comme le véhicule des normes qui favorisent la cohérence morale de la société, préalable indispensable au déploiement de la « société commerçante » théorisée dans la *RN*.

### ***L'interdépendance entre TSM et RN***

Au-delà de ce premier constat, nous allons maintenant évoquer quelques points d'articulation entre économie et morale chez Smith. Bessone et Biziou (2009) rappellent qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle l'économie était encore considérée comme une partie de « la philosophie comme science morale ». Dans ce contexte, le projet de celui qui fut avant tout un philosophe visait à fonder un système apte à rendre compte de l'ensemble des phénomènes humains, aussi bien moraux qu'économiques. Aussi, *TSM* et *RN* ne peuvent être comprises indépendamment de cette ambition. Depuis une trentaine d'années, nombre de travaux suscités par la publication des œuvres complètes de Smith se sont inscrits dans cette perspective<sup>39</sup> :

- La théorie de la justice de Smith, non publiée mais accessible en partie sous la forme de notes de cours, constitue un premier point d'articulation fondamental entre son économie et sa philosophie morale. Haakonssen (1981) montre ainsi dans un ouvrage fondateur que l'auteur mobilise dans ses cours le dispositif analytique sympathie/spectateur impartial pour fonder l'origine des droits de propriété et du droit contractuel. Smith fait notamment reposer le droit de propriété sur la sympathie des spectateurs avec « l'attente raisonnable » de l'usage ultérieur de l'objet, formée par l'individu qui a fourni l'effort nécessaire pour se l'approprier.

- Dellemotte (2005) considère les deux ressorts anthropologiques de l'accumulation mis en avant par Smith dans la *RN* comme des produits indirects de la sympathie : le « désir d'améliorer son sort », par l'intermédiaire de l'admiration des riches ; le « penchant à échanger », par celui du désir d'approbation et de persuasion.

---

<sup>39</sup> Pour des raisons d'accessibilité, nous ne citerons ici que des travaux disponibles en langue française.

- Selon Biziou (2001), la particularité de Smith, par rapport aux économistes modernes, est de raisonner sur la base de « caractères » différenciés, et non sur celle d'une description simplificatrice, univoque et généralisatrice de l'individu (l'homo *oeconomicus* de la théorie néoclassique). Leloup (2002) utilise cette particularité pour distinguer plusieurs figures d'entrepreneurs smithiens.

Dans les lignes qui suivent, nous allons tenter de prolonger ces deux derniers axes de recherches, en éclairant par un retour à la *TSM* le discours tenu dans la *RN* sur les comportements économiques à l'œuvre dans l'accumulation du capital et sur le marché du crédit.

### *L'accumulation du capital*

La *TSM* décrit un être humain mû par une multitude de passions : des passions « sociales » telles que la bienveillance, « asociales » telles que le ressentiment, ou « égoïstes » telles que la joie et la peine. Dans la *RN*, Smith mobilise une vision de l'homme similaire lorsqu'il aborde le thème de l'accumulation, et place l'accent sur les comportements qui la gouvernent.

Les agents économiques en possession d'un fonds suffisant pour subsister pendant des mois ou des années font face à un choix intertemporel impliquant des décisions porteuses de conséquences sur leur enrichissement personnel. Ils peuvent en effet employer leur fonds en dépenses de consommation, mais aussi s'en servir autrement, en l'épargnant. Ils constituent alors un stock de capital qui engendre un flux de revenu : le profit. Ce profit est proportionnel à la part de fonds investie en tant que capital, et peut lui-même faire l'objet d'une seconde allocation entre dépenses de consommation et épargne. S'il est affecté à l'épargne, il vient alors accroître le fonds de l'agent. Cette alternative conduit Smith à distinguer deux profils d'individus : *le prodigue* (*RN*, vol 1, 428) et *l'homme frugal*<sup>40</sup>(*ibid.*). Le prodigue est l'individu qui, dans l'arbitrage entre consommation et épargne, choisit d'affecter à la première non seulement son revenu, mais encore une partie du fonds qui l'alimente. Ce qui peut, à terme, compromettre sa capacité future à obtenir un revenu et diminuer sa richesse. En général, Smith attribue la prodigalité aux propriétaires fonciers (*RN*, vol 1, 478 ; 501 ; 509).

La décision du prodigue s'inscrit cependant dans un cadre plus général. Lorsqu'il affirme que le « principe qui porte à dépenser » « l'emporte chez presque tous les hommes en certaines occasions, et presque en toutes occasions chez certaines personnes », Smith décrit des individus en proie à une lutte entre deux penchants : « la passion pour les jouissances actuelles » (*RN*, vol 1, 428) qui caractérise le prodigue, et « le désir d'améliorer son sort » (*ibid.*, 429) dicté par l'amour de soi. L'amour de soi (*self-love*) doit être distingué de l'égoïsme (*selfishness*) : le premier terme, récurrent chez l'auteur, désigne le soin naturel et *a priori* non répréhensible que porte tout individu à sa santé et à ses intérêts tandis que le second, qu'il n'utilise qu'avec parcimonie et de façon péjorative, rend compte d'une inclination excessive et moralement condamnable<sup>41</sup>.

A l'inverse du prodigue, l'homme frugal privilégie l'épargne à la consommation présente. S'il n'est pas épargné par « la passion pour les jouissances », Smith estime qu'« en prenant en somme tout le cours de [*sa*] vie, il semble que le principe qui porte à l'économie, non seulement prévaut à la longue, mais prévaut avec force » (*ibid.*, 429). Le frugal parvient donc à maîtriser sa passion pour les jouissances actuelles. Peut-on en conclure, pour autant, qu'il est uniquement mû par l'amour de soi ?

---

<sup>40</sup> Traduit par « l'homme économe » par Germain Garnier.

<sup>41</sup> Le problème posé par la traduction du terme « self love » est évoqué dans la scène 1.

Pour répondre à cette question, il faut s'intéresser à la façon dont Smith envisage le processus délibératif qui conduit à accumuler, thème abordé dans la *TSM*, lorsqu'il présente l'une des quatre vertus de sa philosophie morale : la prudence<sup>42</sup>. Smith multiplie les références à la prudence dans la *RN*, notamment lorsqu'il décrit les comportements du prodigue et de l'homme frugal<sup>43</sup>, mais reste peu explicite sur ce qui conduit ces individus à agir de manière plus ou moins prudente. Dans la *TSM*, il insiste au contraire sur la façon dont cette vertu s'exprime lorsqu'elle vise un accroissement de fortune (*TSM*, 105 ; 264 ; 296). En dépit du fait qu'il affirme, dans la *RN* (vol 1, 428), qu'« une augmentation de fortune est le moyen par lequel la majeure partie des hommes se propose d'améliorer son sort », ce dernier ne constitue pas le seul motif qui nous pousse à être prudents et donc à épargner pour accroître notre fortune. Dans la *TSM* (p. 175), Smith affirme en effet que nous n'avons pas de plus grand désir que celui d'être *dignes d'éloge*, c'est-à-dire, dignes de la sympathie des spectateurs. Or lorsqu'il aborde, toujours dans la *TSM*, la question du choix entre un « plaisir présent » (comme le plaisir lié aux dépenses de consommation) et « un plus grand plaisir à venir » (comme celui associé au profit généré par l'épargne), l'auteur affirme que :

« Le plaisir que nous devons éprouver dans dix ans nous intéresse si peu en comparaison de celui dont nous pouvons jouir aujourd'hui, la passion que le premier excite est naturellement si faible comparée à la violente émotion que le second est susceptible d'occasionner, que *le premier ne pourrait jamais contrebalancer le second s'il n'était pas soutenu [...] par la conscience que nous avons mérité l'estime et l'approbation de tous*» (*TSM*, 264-65, nos italiques).

Ce qui inciterait donc l'homme frugal de la *RN* à épargner conformément aux recommandations de la prudence, nonobstant une tendance naturelle à sacrifier le futur au présent, ne serait pas seulement l'amour de soi mais aussi le désir d'être digne d'éloge, renvoyant à l'approbation du spectateur impartial. A travers le thème de l'accumulation du capital, Smith décrit donc bien deux caractères d'individus : des hommes frugaux qui, soutenus par le désir d'être digne d'éloge, parviennent à maîtriser leur préférence pour le présent et à épargner ; des prodiges pour lesquels ce désir ne parvient pas à contrebalancer leur passion pour les jouissances actuelles.

### *Le marché du crédit*

L'analyse que Smith propose du marché du crédit met à nouveau en scène des agents économiques sous l'emprise d'une passion susceptible de les égarer, ce qui l'incite à se prononcer en faveur d'une intervention du législateur pour réguler le marché du crédit<sup>44</sup>. A la base de cet état passionnel se trouve une *tendance* qui concerne la plupart des hommes : celle consistant à surestimer ses chances de succès et à sous-estimer ses risques d'échec. Le problème de cette tendance, si elle n'est pas maîtrisée, est qu'elle conduit à s'engager dans des entreprises risquées plutôt que dans celles dont le succès est plus assuré. Smith illustre les effets néfastes de celle-ci à travers le comportement d'un autre profil d'entrepreneur capitaliste, qu'il nomme « faiseur de projets » (*RN*, vol 1, 387).

---

<sup>42</sup> Les quatre vertus en question sont la prudence, la bienfaisance, la justice et la maîtrise de soi (*TSM*, 293).

<sup>43</sup> Il souligne l'« imprudence » du « prodigue » qui emprunte pour consommer (*RN*, vol 1, 439) ou encore, les « principes de la prudence ordinaire » qui dirigent, *a contrario*, les frugaux (*RN*, vol 1, 377).

<sup>44</sup> Et remet en cause l'idée reçue selon laquelle il s'opposerait à toute intervention économique de l'Etat.

Smith distingue deux comportements typiques sur le marché du crédit (Leloup 2000). D'abord, celui des capitalistes qui empruntent uniquement « pour faire face aux demandes accidentelles » ou « aux demandes du moment » (RN, vol 1, 388). Leur objectif est d'éviter d'immobiliser une partie du capital afin de couvrir ces éventuelles dépenses imprévues, et de l'employer de façon productive afin d'obtenir des profits plus importants. Smith appelle ces emprunteurs « les gens sages » (RN, vol 1, 447). Ils peuvent rembourser leurs emprunts aussitôt leurs marchandises vendues.

Mais d'autres capitalistes empruntent dans le but de financer une part importante, voire l'intégralité, de leur capital car leurs fonds, à eux seuls, ne leur permettent pas de réaliser leurs objectifs. Ce sont les « faiseurs de projets » (RN, vol 1, 387 ; 447). Leur problème est lié au biais d'estimation des chances de succès qu'ils associent à leurs entreprises. Non seulement elles nécessitent un capital important, mais elles comportent un risque de banqueroute élevé. Cette tendance à surestimer ses chances de succès est illustrée par Smith à travers l'exemple du métier « le plus hasardeux de tous », celui de contrebandier :

« C'est dans les commerce les plus hasardeux que les banqueroutes sont les plus fréquentes. Le métier du contrebandier, le plus hasardeux de tous, mais aussi le plus lucratif quand l'affaire réussit, conduit infailliblement à la faillite. *Cette confiance présomptueuse dans le succès* paraît agir ici comme partout ailleurs, et entraîner tant de gens à s'aventurer dans les affaires périlleuses, que la concurrence y réduit le profit au-dessous de ce qui est nécessaire pour compenser le risque. » (RN, vol 1, 185, nos italiques)

L'auteur fustige ici une activité dont les profits ne compensent pas le risque de banqueroute. Il en est de même pour celle des faiseurs de projet ayant recours à l'emprunt pour financer l'intégralité du capital nécessaire à leurs entreprises. Smith les décrit comme des individus :

« *n'empruntant d'argent que pour l'employer en entreprises extravagantes que probablement ils ne seraient jamais en état de mettre à fin, quelque secours qu'on pût leur donner, et qui, en supposant même qu'elles fussent mises à fin, ne rendraient jamais un fonds capable d'entretenir une aussi grande quantité de travail que celle qu'elles auraient consommée* » (RN, vol 1, 402).

Ainsi, les entreprises des faiseurs de projets sont néfastes puisqu'elles entraînent des destructions de capitaux qui auraient pu être employés, au contraire, à accroître la richesse de la nation. C'est pourquoi Smith se prononce en faveur d'une régulation du marché du crédit. D'après lui, « *si le taux légal doit être un peu au-dessus du taux courant de la place, il ne faut pas qu'il soit non plus trop au-dessus* » (RN, vol 1, 446). En effet, lorsque le taux d'intérêt est trop élevé, seuls les faiseurs de projet, qui anticipent des profits importants et surestiment leurs chances de succès, sont disposés à emprunter : en raison de ce biais ils imaginent être en mesure de payer un taux élevé et poussent vers le haut le taux du marché.

Un taux d'intérêt faible place au contraire les banquiers face à une demande de crédit, outre celle des faiseurs de projets, qui n'existait pas sur le marché lorsque le taux d'intérêt était trop élevé : celle émanant des gens sages. Dans ces conditions, pour un même taux d'intérêt, les banquiers préféreront prêter aux seconds qui offrent de meilleures garanties qu'aux premiers. Plus encore, on peut imaginer qu'un tel taux permette d'éviter que la tendance à surestimer ses chances de succès ne finisse par l'emporter aussi chez les gens

sages. Smith envisage explicitement cette possibilité, à l'occasion d'une discussion sur la « rareté de l'argent :

« *Cependant, il n'y a rien dont on se plaint plus communément que de la rareté de l'argent. [...] ces plaintes sur la rareté de l'argent ne sont pas particulières seulement à d'imprudents dissipateurs ; elles sont quelquefois générales dans toute une ville de commerce et dans les pays environnants. La cause ordinaire en est dans la fureur qu'on a souvent d'entreprendre plus qu'on ne peut accomplir.* »  
(*RN, IV, i, p. 21*)

Dans ces circonstances, la fixation d'un maximum légal au taux d'intérêt permet à la fois d'orienter le capital vers les activités à risque modéré, préférées par les entrepreneurs « sages » capables de maîtrise de soi, et de protéger les entrepreneurs dont la maîtrise des passions s'avère défaillante. L'absence d'une telle réglementation encourage, au contraire, la tendance à surestimer ses chances de succès. Les conséquences en dépasseraient alors les seuls « faiseurs de projets » : c'est une partie du capital de la nation qui serait détruite.

### **Conclusion**

Smith présente ainsi une vision homogène de la nature humaine dans ses deux ouvrages majeurs. Dans la *TSM*, il décrit des individus mus par des passions qu'ils doivent parfois moduler pour devenir l'objet convenable de la sympathie de leurs semblables, ou être dignes de leur éloge. Dans la *RN*, c'est cette même vision de la nature humaine qui permet d'éclairer les comportements différenciés en matière d'accumulation et d'emprunt, mais aussi la volonté de Smith de voir réguler le marché du crédit.

Nous sommes donc loin de l'incompatibilité entre *TSM* et *RN* supposée par les auteurs du *Adam Smith Problem*, puisque c'est une véritable interdépendance que le philosophe écossais établit entre ses deux œuvres.

### **Bibliographie**

Bessone M. et Biziou M. (dir.), 2009, *Adam Smith philosophe : de la morale à l'économie*, Paris, Presses Universitaires de Rennes.

Biziou M., 2000, « Kant et Smith, critiques de la philosophie morale de Hume », *Revue philosophique*, CLXXX, 4, p. 449-464.

Biziou M., 2001, « Commerce et caractère chez La Bruyère et Adam Smith : la préhistoire de l'*homo œconomicus* », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 5, p. 11-36.

Bréban L., 2015, « The Smithian System of Sympathy : From Cognition to Emotion », *The Adam Smith Review*, 9, à paraître.

Dellemotte J., 2005, « Sympathie, désir d'améliorer sa condition et penchant à l'échange », *Cahiers d'Économie Politique*, 48, p. 51-78.

Dellemotte J., 2011, « La cohérence d'Adam Smith, problèmes et solutions : une synthèse critique de la littérature après 1976 », *Économies et Sociétés*, PE 45, p. 2227-2265.

Diatkine D., 1991, « Présentation », in Smith A., 1776, p. 9-59.

Haakonssen K., 1981, *L'Art du législateur. La jurisprudence naturelle de David Hume et Adam Smith*, trad. F. Kearns, Paris, PUF, 1998.

Leloup S., 2000, « Pour en finir avec l'usure. L'enjeu de la controverse entre Adam Smith et Jeremy Bentham », *Revue économique*, 51 : 4, p. 913-936.

Leloup S., 2002, « Les entrepreneurs smithiens : le fils de l'homme pauvre, l'homme prudent et le faiseur de projets », *Cahiers d'économie politique*, 42, p. 75-87.

Smith A., 1759-1790, *Théorie des sentiments moraux*, traduction et préface de M. Biziou, C. Gautier & J.-F. Pradeau, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

Smith A., 1776, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. Germain Garnier, préface de D. Diatkine, deux volumes, Paris, Garnier-Flammarion, 1991.